

# caritas

L U X E M B O U R G

Caritas Accueil et Solidarité asbl

## Rapport d'activités 2017

Logement encadré pour personnes souffrant de diverses formes de dépendances

## 1.1. Département « Logement »

### 1.1.1. Brève description du service

En raison du problème d'orientation et d'accès de personnes fragilisées vers un logement privé et durable, le département « logement » de Caritas Accueil et Solidarité asbl offre diverses formes de logements à des personnes fortement déracinées : foyer, logements individuels, petites et moyennes communautés de vie.

Il ne limite pourtant pas qu'à fournir un logement, mais il offre un accompagnement adapté aux besoins de chaque personne, et ce, sans obligation de traitement ni limite dans le temps. Notre approche suit le principe de réduction des risques (« *harm reduction* ») et de rétablissement. Notre philosophie est basée sur une approche humaniste, être disponible, être à l'écoute et surtout ne pas exclure ceux qui sont déjà exclus par la société et qui n'ont plus accès même aux autres structures du réseau social.

L'encadrement/accompagnement se fait par une équipe multidisciplinaire, composée de 4 personnes financées par la convention de la Ville de Luxembourg conclue en date du 11 juillet 2005, modifiée le 4 décembre 2009 et le 21 octobre 2016. L'équipe comprend, les fonctions d'éducateurs diplômés (2), d'éducateur gradué et d'assistant(e) sociale, sous la direction d'un responsable, financé par la convention du Ministère de la Famille

**1.1.2** Le département « logement » s'adresse principalement aux deux **groupes cibles** suivants:

- a) Public très fragile sur les plans de la santé physique et/ou mentale et/ou assuétudes, marqué par une situation de sans-abrisme de longue durée, très éloigné du logement et nécessitant un accompagnement intensif dans plusieurs domaines de sa vie une fois en logement.→ Population correspondant aux catégories Ethos 1 et 2.
- b) Personnes majeures, sans logement ou mal-logées, prêtes à participer activement à leur projet d'insertion et d'accompagnement.→ Population correspondant aux catégories Ethos 3;6 et 7.

### 1.1.3 Généralités de la population cible

Nom du service Organisme gestionnaire	Total : Nombre de clients différents	Nombre de journées de présence	Adultes		Mineurs		Nombre de jours de présence	
			Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Hommes	Femmes
Département « Logement »	46	14907	34	9	0	3	10897	4028

## Durée de séjour

Durée séjour	Hommes	Femmes	Total
< 1 semaine	0	0	0
1 semaine -1 mois	1	1	2
1 mois- 3 mois	0	0	0
3 mois - 6 mois	2	0	2
6 mois - 12 mois	12	3	15
12 mois - 24 mois	0	1	1
plus de 24 mois	19	7	26
TOTAL	34	12	46

## Tranche d'âge de la population cible

Age	Hommes	Femmes	Total
<18	0	3	3
18-25	0	0	0
26-30	1	1	2
31-40	5	1	6
41-50	5	2	7
51-60	12	2	14
61-70	9	2	11
71-80	2	1	3
+81	0	0	0
Total	34	12	46

## Nationalité de la population cible

	Nationalités	Hommes	Femmes	Total
Luxembourg	Luxembourg	23	8	31
Union Européenne	Belgique	0	1	1
	France	1	0	1
	Italie	2	1	3
	Portugal	6	2	8
Hors Union Européenne	Bosnie-Herzégovine	0	0	0
	Serbie	1	0	1
	Thaïlande	0	0	0
	Cap-Vert	1	0	1
Total		34	12	46

### 1.1.4 Types d'activités

Le travail s'organise autour de quatre champs d'activités principaux :

- a) **L'accompagnement psycho-social et éducatif**, coordonné sur base d'un projet d'insertion et d'accompagnement (PIA) personnalisé pour les personnes qui représentent les catégories conceptuelles de la typologie Ethos 3,6 et 7, et d'un plan de rétablissement individualisé centré sur la personne pour les personnes de la catégorie Ethos 1 et 2 .

Sur un total de 46 personnes, 8 personnes (8 hommes) sont classées dans cette dernière catégorie et qui sont accompagnées suivant le modèle du logement d'abord.

#### Notre modèle Housing First

Le logement est permanent ou à long terme → il n'y a pas de pression ou d'attente envers les usagers pour qu'ils quittent le logement

Le choix et l'autodétermination → les usagers peuvent choisir l'accompagnement dont ils souhaitent bénéficier et jouent un rôle actif dans la définition de leurs propres objectifs, ils peuvent p.ex. décider de poursuivre ou non leur consommation d'alcool. Des services de traitement de l'alcoolisme et/ou de la maladie mentale seront proposés et non imposés. L'accompagnement s'inscrit dans un esprit de bienveillance (droits et choix de l'usager)

Nous appliquons l'approche de réduction des risques et l'accompagnement orienté vers le rétablissement  
Le respect, la chaleur humaine et la compassion pour tous les usagers → nous ne les jugeons pas, nous garantissons leur sécurité, leur dignité et leur intimité.

La prise en charge « logement » est garantie par l'équipe pluridisciplinaire du service « Logements » en étroite collaboration avec les intervenants de Hëllef Doheem, les psychiatres du CHNP, le Service psychiatrique à domicile (SPAD) et les psychologues de Caritas Accueil et Solidarité.

- b) apporter/proposer des **solutions de logements adaptés** pour des personnes mal-logées, sans abri ou sans logement.

Admission 2017		
Personnes admises	Provenance des demandes	Logement proposé
<b>Total : 7</b>		
<b>6 hommes</b>	4 → Structure d'urgence Foyer Ulysse  2 → logement encadré (CAS)	2 → Maison Hollerich 2 → Logement individuel 2 → Logement individuel (Beggen)
<b>1 femme</b>	1 → Atelier thérapeutique Ehlerange (ATE)	1 → Maison Hollerich (communautaire)

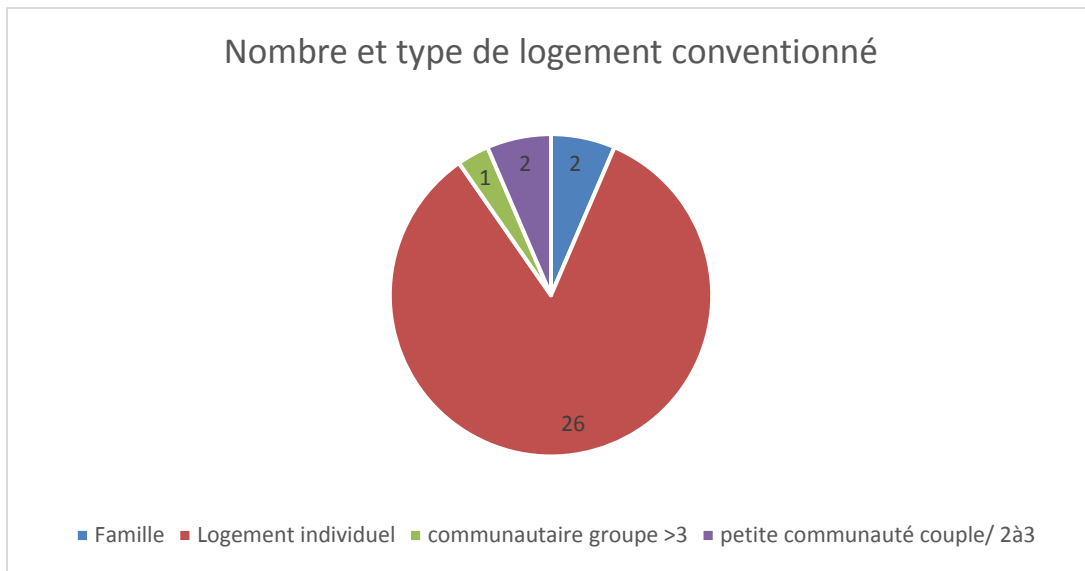
Plusieurs personnes ont changé en cours d'année leur logement auprès du département logement CAS pour des raisons spécifiques à leurs situations

Relogement 2017		
Personnes relogées Total : 11	Transferts d'un logement dans un autre logement plus adapté	Motifs
<b>9 hommes</b>	2→ MS Hollerich vers logement individuel (Beggen) 1→chambre meublée vers logement individuel (Beggen) 1→appart. 2 chambres vers logement individuel 2→Centre de l'Oseraie(COK) communauté >3 vers MS Hollerich 1→MS Hollerich vers COK 2→logement individuel vers logement individuel (Beggen)	<ul style="list-style-type: none"> <li>logement trop petit (sans cuisine)</li> <li>séparation du couple</li> <li>préférence d'habiter seul/log.individ.</li> <li>problème de respecter les règles de la communauté</li> <li>logement non-équipé pour personne à besoins spécifiques</li> </ul>
<b>2 femmes</b>	1→appart. 2 chambres vers COK 1→Ms Hollerich vers logement individuel (Beggen)	<ul style="list-style-type: none"> <li>changement de la situation financière</li> <li>isolation</li> <li>détérioration de la santé mentale</li> </ul>

Sortie 2017	
Sortants Total : 4	Solution de sortie
<b>3 hommes</b>	1 personne a trouvé un logement privé 1 personne exclue et relogée dans la structure d'urgence « Foyer Ulysse ». 1 personne est décédée (Beggen)
<b>1 mineur</b>	1 placement (foyer)

c) **gestion et maintenance des logements** agréés et/ou conventionnés par des instances officielles ;

Grâce aux moyens financiers de notre partenaire conventionnel à savoir la Ville de Luxembourg, nous étions en mesure de gérer un parc de 31 logements en 2017, occupés par 46 personnes différentes.



Le nombre des logements de notre parc a légèrement augmenté, en raison de 8 appartements supplémentaires dans le cadre du nouveau projet « Résidence intergénérationnelle à Beggen ». Par contre on a dû abandonner 2 logements (loué sur le marché privé) en raison des loyers et frais trop élevés.

#### Bilan : Logements de la « Résidence intergénérationnelle à Beggen »

Le projet de base :

Le projet intergénérationnel à Beggen se compose de deux éléments. D'une part, d'un bâtiment dont la construction a débuté en avril 2015 et qui a pris fin en décembre 2016. D'autre part d'une population âgée, des étudiants universitaires au Luxembourg et des personnes ayant un statut de réfugié vivant dans le même immeuble.

Le but du projet :

Le projet a comme but de répondre au logement social largement insuffisant au Grand-Duché. Caritas Luxembourg a comme objectif d'intégrer une population âgée et fragilisée afin de promouvoir l'inclusion sociale. Au début de l'année, 8 personnes, précédemment enregistrées sur le territoire de la commune de Luxembourg, ont été admises dans ces nouveaux logements individuels.

Les besoins de la population :

Une présence régulière des trois services (LISEL, CAS, CSI) est nécessaire afin de garantir le fonctionnement du Projet. Rappeler le règlement interne et motiver les habitants pour participer au projet est indispensable.

Des activités proposées sont tous les mardis où presque tous les habitants participent. Un Kicker et des jeux de société sont disponibles. Le succès se montre au niveau du nombre des participants qui est assez haut.

Nos interventions individuelles :

Les interventions varient selon le besoin individuel des habitants concernés et l'exécution des attentes du projet intergénérationnel. Une présence hebdomadaire est réalisée par notre personnel. Pour répondre aux besoins pendant les phases intensives, le personnel intervient avec le principe du « Floating Support ». Les heures varient entre 3 heures et 10 heures par semaine selon la demande.

Au mois de novembre une personne est décédée.

d) **activités de groupe/loisirs** promouvant l'intégration sociale et la participation des usagers.

Les activités d'empowerment s'orientent autour d'aspects pédagogiques, culturelles, sportives ou encore de loisir. Au cours de l'année une trentaine d'activités en groupe ont été proposées, parmi lesquels l'on peut signaler :

Vacances au Pays-Bas (4 jours)

Vakanz am Eisléck (3 jours)- adapté pour les personnes à mobilité réduite

La participation à l'organisation de la promenade gourmande à Kehlen

La participation en tant que spectateurs à un match de football en Cologne

La fête de Noël - organisation d'un dîner avec tous les usagers du département avec un programme d'animation musicale présenté par « Créamisu »

De nombreuses activités standards réparties tout au long de l'année, comme : jeu de quilles, pêche, « Schueberfouer », grillades, soirée « thématique », décoration « Halloween » au Centre de l'Oseraie

### 1.1.5 Synthèse de l'analyse de la population cible de l'année 2017

Les caractéristiques des usagers restent au fil des ans les mêmes : troubles psychiques et psychiatriques, troubles neurologiques, psychotiques, affectifs et névrotiques, troubles comportementaux, troubles de la personnalité, abus de substance, problèmes de dépendances (alcools, drogues, médicaments). D'autres problèmes associés à l'emploi, les finances ou revenus, le logement ne sont souvent que des problèmes connexes qu'il s'agit de résoudre à travers un accompagnement circonstancié.

Une sortie du cadre du département « logement » n'est que rarement possible, même si cette option restera toujours l'option préférentielle. Les problèmes de santé physique ou mentale et le déracinement social sont souvent un obstacle à la réinsertion. Il est illusoire de penser que les problèmes des usagers peuvent être gérés en autonomie par eux-mêmes. Le plus ils vieillissent, le plus un « **faire avec** » devient un « **faire pour** ». Cette population est vraiment très, très éloignée du logement.

Avec le personnel actuel une croissance du nombre de logements et d'accompagnements n'est pas envisageable pour 2018. Vu la complexité de la population, les besoins sont élevés et nécessitent un accompagnement intensif. Pour l'accompagnement en logements de personnes considérablement marginalisées, une relation 1 à 10 au maximum, comme prévu dans le cadre de la convention, n'est plus appropriée. Avec la prise en charge de 46 personnes différentes, nous avons déjà largement dépassé cette relation.

Basée sur nos propres résultats que nous avons acquis dans le cadre de notre projet « Housing First » et sur les expériences d'autres projets nationaux (CNDS) et internationaux, la relation sera plutôt de 1 à 5 au maximum. Compte tenu de la demande permanente en matière de logement et d'accompagnement social pour une population extrêmement marginalisée, mentionné ci-dessus, nous souhaitons élargir notre offre dans le cadre de la convention, en obtenant un financement supplémentaire pour prospecter des nouveaux logements adaptés et du personnel pour renforcer l'équipe multidisciplinaire.